

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU**MARDI 23 JUIN 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, responsable service social
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:
Excusé:

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H**EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

1. Service social – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2020

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile – Activités du Centre de services local – approbation du calendrier de juillet et août 2020

Le Bureau permanent approuve le calendrier des activités du Centre de services local pour les mois de juillet et août 2020.

C. SERVICE SOCIAL

3. Service social – Collaboration avec Providentia CVBA – Accueil d'urgence
4. Service social – Collaboration avec la plateforme de vie en communauté « Samenlevingsdienst »
5. Service social – Notification – Equipe mobile de vaccination

Le Bureau permanent prend connaissance que l'initiative « Equipe mobile de vaccination » de Zorg en Gezondheid (l'agence flamande de la santé) prévoit à Wemmel une seconde journée de vaccination le

2 juillet 2020. L'objectif de cette équipe de vaccination est de garantir aux groupes cibles les plus vulnérables l'accès aux soins de santé.

6. Service social – Appel à projets « Logements acquisitifs par nécessité » – Flandre – Economies d'énergie

Le Bureau permanent marque son accord sur la participation à l'appel à projets « Logements acquisitifs par nécessité » de la Flandre dans le cadre des économies d'énergie. Il s'agit d'un accord de coopération avec 3Wplus et les communes de Grimbergen, Londerzeel et Kapelle-op-den-Bos. Pour Wemmel, il s'agirait de 6 logements.

D. PATRIMOINE

7. Patrimoine – Construction du campus de l'action sociale – Révision du prix

8. Patrimoine – Travaux dans la rue Van Elewijck – Utilisation des terrains de la rue Bogemans en tant que parking temporaire pendant la durée des travaux

E. PERSONNEL

9. Personnel – Etudiants jobistes pour le CPAS – Eté 2020 – Attribution des postes

Le Bureau permanent marque son accord sur l'attribution proposée des postes d'étudiants jobistes.

8. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception

9. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement

10. Service social - Autre assistance

11. Service social - Droit à l'intégration sociale

12. Service social - Salaire vital équivalent

13. Service social - Initiative d'accueil local

14. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents

15. Service social - Emploi article 60§7

16. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition

17. Service social - Bureau de location sociale

18. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur



Le président - CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter
via le lien : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .